

> Location active : tenir compte du choix des demandeurs

Lieu : Pays voironnais - Echirolles - Pont de Claix

L'Opac38 a innové dans le Pays Voironnais en permettant dans certains cas aux demandeurs de logements de se positionner sur des offres qui leur sont présentées, exactement comme dans une agence immobilière. C'est ce qu'on appelle la « location active ». Sont portés à la connaissance du demandeur la localisation de l'appartement, le nombre de pièces, les prestations, le montant du loyer et des charges (ainsi que les conditions d'attribution).

Objectifs revendiqués de cette expérimentation : garantir la lisibilité et la transparence du processus d'attribution, proposer une alternative au parcours d'attribution usuel, attirer de nouveaux profils de demandeurs qui ne pensent pas être éligibles au logement social et enfin, faire diminuer le nombre de refus après propositions.

Au total, 25% des logements libérés sont mis en ligne pour être portés à la connaissance de demandeurs potentiels. Chaque annonce est consultable 7 jours durant, à moins qu'avant même ce délai butoir, 10 demandeurs ne se soient positionnés sur le bien. Auquel cas, l'annonce disparaît immédiatement. Les dossiers sont ensuite traités de manière réglementaire en commission d'attribution hebdomadaire.

Echirolles et Pont de Claix ont rejoint l'expérimentation et ce sera bientôt au tour de Grenoble.

